

5^{ème} rang, 5^{ème} prix : projet n°22
MSV ARCHITECTES URBANISTES SARL

Av. Eugène Marziano 39 – 1227 Genève - Suisse

Auteurs du projet

Simon Schmidig
Béatrice Manzoni
Yves Vieuxloup
Gregory Dubois
Charikleia Makedonopoulou
Marine Villaret
Thibaut Miazza
Florent Auclair



LA GRANDE PIECE

Le projet propose une implantation très affirmée dans ce contexte. Au nord de la parcelle, un grand îlot compact abritant les différentes catégories de logements ainsi que les logements étudiants, et au sud, un parc d'équipements placés sur un axe parallèle au Chemin Vert reprenant une morphologie de type pavillonnaire. Cette insertion dans le site a retenu toute l'attention du Jury, par sa radicalité et le dialogue qu'elle instaure avec le contexte actuel environnant. La volumétrie proposée et la matérialité des façades des logements, renforcent ce sentiment de forte identité du lieu. L'espace semi-public qu'il engendre semble plus dédié à des activités privatives, mais participe à la vie de quartier avec les ouvertures créées au rez-de-chaussée même si celles-ci auraient pu être plus généreuses.

Les équipements de quartier de taille modeste, aménagés le long d'une bande publique en relation avec le Chemin Vert, renforcent la liaison paysagère, dialoguent avec le secteur pavillonnaire et offrent un espace public continu et perméable.

Le projet développe judicieusement un axe doux, une liaison forte qui relie les différents programmes. Celui-ci s'adosse à l'ancien orphelinat pour inscrire l'édifice dans la nouvelle composition du quartier.

L'ensemble du programme de logements se développe en retrait de la zone villas, en périphérie de la parcelle et instaure un tampon paysager appréciable pour cet environnement proche et très soucieux de sa tranquillité.

Le Jury, s'il a apprécié cette lecture claire de l'aménagement, regrette que celui-ci induise une image identitaire trop affirmée et repliée sur elle-même. Bien que l'échelle humaine des logements ait été traitée, le front bâti qu'il instaure reste trop imposant par rapport à l'échelle du site. Le parti pris, fortement urbain, manque de perméabilité et de transparence. Depuis le Rondeau, la perception du front «barre» crée un sentiment d'imperméabilité très prononcé, tout particulièrement par rapport au sud et à l'est de la parcelle.

Le Jury a relevé l'effort concernant la répartition programmatique ainsi que la recherche de flexibilité et modularité des logements au sein de cette forme identitaire. Néanmoins, sur le plan économique, les circulations verticales mériteraient plus de richesse pour pouvoir desservir plus d'appartements par palier. Enfin le travail d'analyse des experts a relevé que le projet a pris en compte les qualités et potentialités de la parcelle ainsi que son environnement tant sur le plan de l'habitabilité, de la densité et du développement durable.

Garder ouvert le vide, c'est le plus grand de tous les arts ! Peter Handke

LA GRANDE PIÈCE



Renforcer l'armature paysagère - Garder le vide ouvert

Le parc d'équipement et les Jardins de la Grande Pièce

Le long du chemin Vert, une dilution de l'espace public intègre les équipements de quartiers au sein d'une vaste esplanade aménagée. Le parc d'équipement renforce la liaison paysagère et de mobilité douce entre Drieu et Arve et pérennise le boisement et le logement existant. La pénétration des équipements dialogue avec le secteur pavillonnaire et assure une frange publique au nouveau quartier.

Contrairement à la répétition des quartiers voisins, la morphologie du grand lot définit une forme unitaire qui ménage un espace généreux au cœur du quartier à l'échelle de l'unité agricole. La cour semi-publique offre un grand potentiel d'usages et de sociabilité : miroir d'eau, plantage, jeux, contemplation, lecture.



Porosité, voisinage et centralité de quartier

La promenade et l'îlot de la Grande Pièce

La continuité des mobilités est assurée par la mise en place d'un axe structurant au cœur du quartier. La promenade de la Grande Pièce s'adosse à l'ancien orphelinat et inscrit l'édifice dans la nouvelle composition avec les logements étudiants (à voir ci-dessous). Les programmes ouverts au public (restaurant, commerces, fitness, équipements de quartier) sont accessibles depuis la promenade et bénéficient de prolongements extérieurs pour développer des terrasses et des activités extérieures.

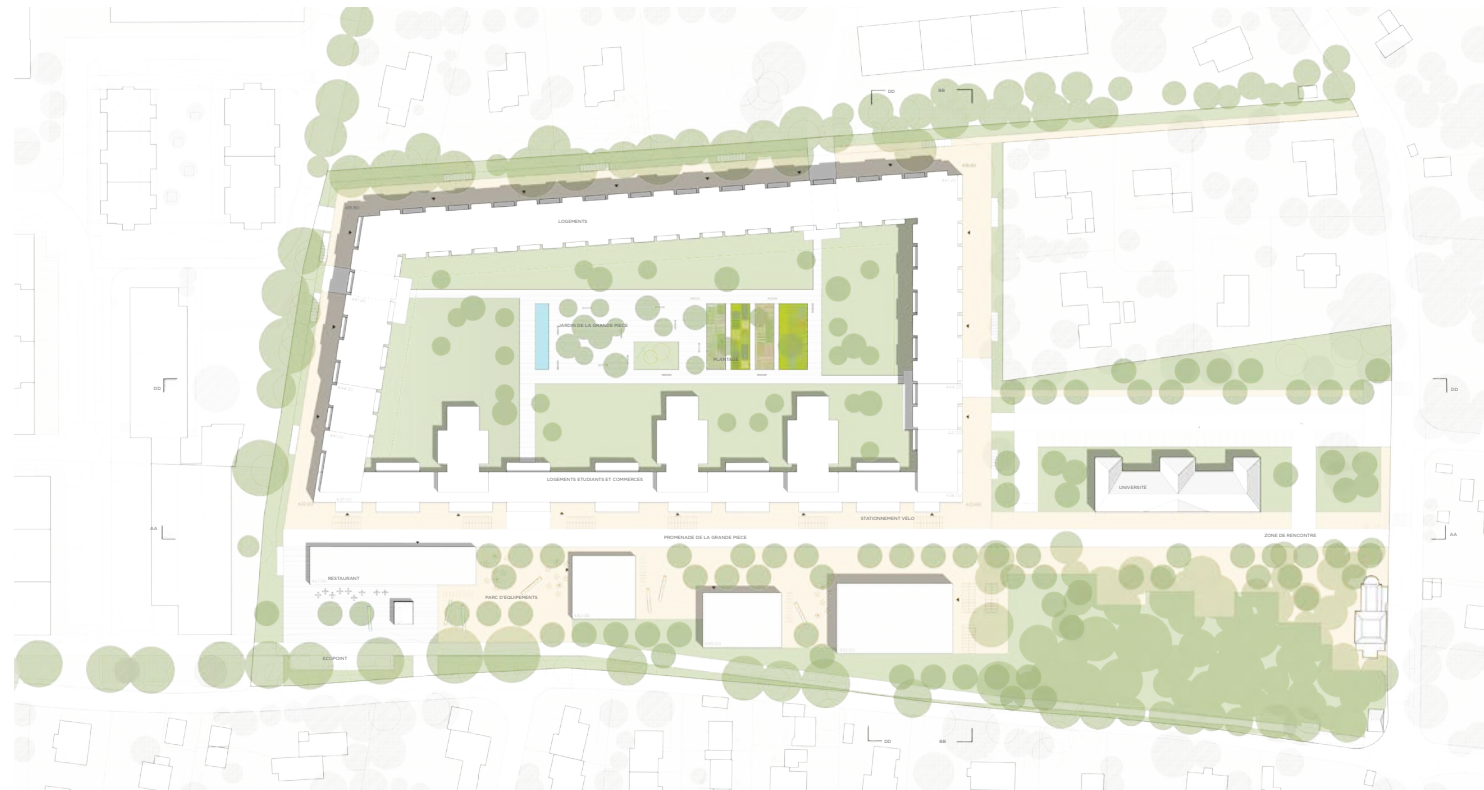
L'ensemble du site est « sans voitures » à l'exception du tronçon accessible depuis le chemin de Pinchat qui est en zone de rencontre et donne accès au parking visiteurs et souterrain. Les stationnements vélos visiteurs sont couverts et disposés à proximité des entrées des logements et des équipements. Les chemins qui bordent l'ensemble du site sont confortés et complétés par un réseau souterrain qui traverse l'îlot de la Grande Pièce. Ce maillage assure une perméabilité entre l'extérieur et l'intérieur de l'îlot, un voisinage vivant et sécurisé.



Foncier : 3 bandes - 3 étapes

1. La bande d'équipements publics - Fondation
2. La bande incluant l'orphelinat, l'atelier Potlatch, le boisement et les 94 app. étudiants (44 chambres) et activités - Université
3. L'ensemble de logements organisé en U (58 LUP et 12 LLC et 78 PPS) - Fondation

	1+3 Fondation : 29'000 m ²
	2 Université : 24'770 m ²



AA : COUPE SUR LA PROMENADE AVEC LES LOGEMENTS ÉTUDIANTS EN VUE



BB : COUPE TRANSVERSALE AVEC LES LOGEMENTS ET LA SALLE DE BADMINTON EN VUE

The diagram illustrates the spatial organization of a building complex through an exploded axonometric view. The components are as follows:

- NEL STEDTVAART**: A row of red rectangular volumes at the top left.
- TENNIS**: A row of green rectangular volumes below the red ones.
- TRINITY ET COLLEGE**: A large central area featuring a grid of grey squares representing a courtyard or roof.
- TRO LOP**: A row of white rectangular volumes along the right side of the central courtyard.
- LOUPEMENT AREA**: A series of blue rectangular volumes at the bottom right.
- LOCAL COMMUNITY**: A row of orange rectangular volumes above the Loupeмент Area.
- COMMERCES**: A row of yellow rectangular volumes above the Local Community.
- SPIRIT**: A row of light blue rectangular volumes above the Commerces.
- ENTRIES**: A row of dark blue rectangular volumes at the very bottom.

- Distribution verticale en façade
- 5 appartements par palier
- Paliers et hall d'entrée des appartements appropriables
- Espace commun traversant / double orientation
- Chambres regroupées pour la partie individuelle

- Appartements traversants
- 2 appartements par palier
- Pièces de jours en relation diagonale et couloir traversant
- Inversion du plan à chaque étage
- 1 balcon en prolongement du salon
- Cuisine en façade

- Profondeur : 14 m + 1,5 (balcon-chambres)
- Trame de 3 m (chambre) / 1,2 m (couloir) / 4,2 m (salon, cuisine)
- Structure porteuse béton sur une trame de 7,2 m
- Façade porteuse béton avec revêtement béton ou bois
- «Boîte» en bois
- 3 types de fenêtres selon la fonction : verticale (chambre), horizontale (cuisine), baie vitrée (salon).

L'expression d'une échelle domestique est obtenue avec la disposition de «boîtes» en saillies. Celles-ci comportent 2 chambres sur 2 niveaux et supportent les balcons.

Les logements étudiants déclinent les mêmes principes expressifs. Les chambres sont revêtues de bois et sont en saillies dans le plan de la façade. Les pièces communes en béton s'ouvrent sur de larges baies vitrées.

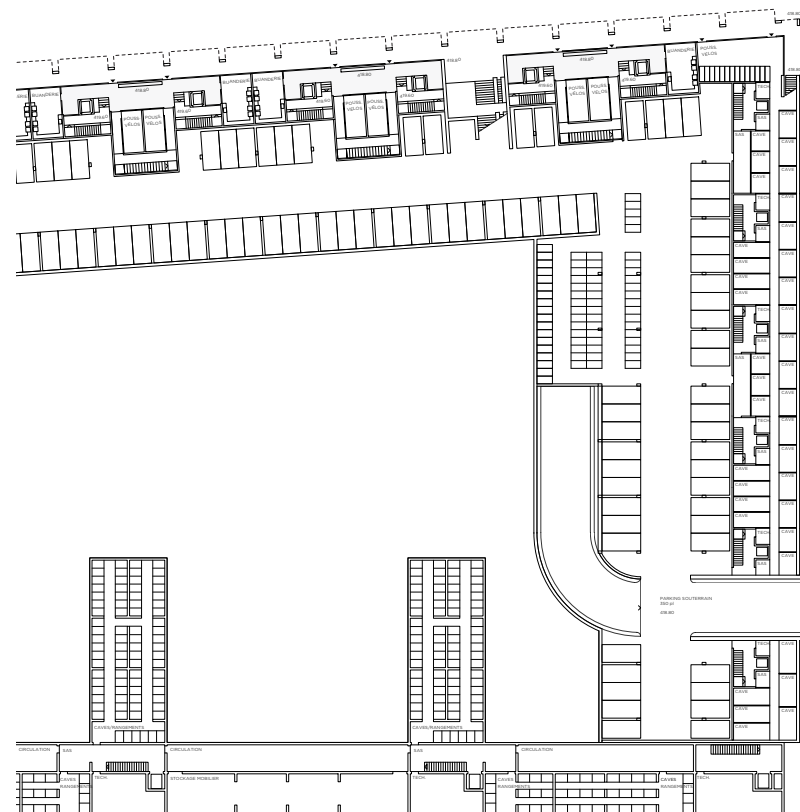
An architectural rendering of a modern residential complex. The building features a mix of light-colored concrete and dark glass facades, with multiple levels of balconies and large windows. A central courtyard with a paved plaza and young trees is in the foreground, where several people are walking and sitting on low concrete benches. The sky is blue with some clouds.

[illegible]

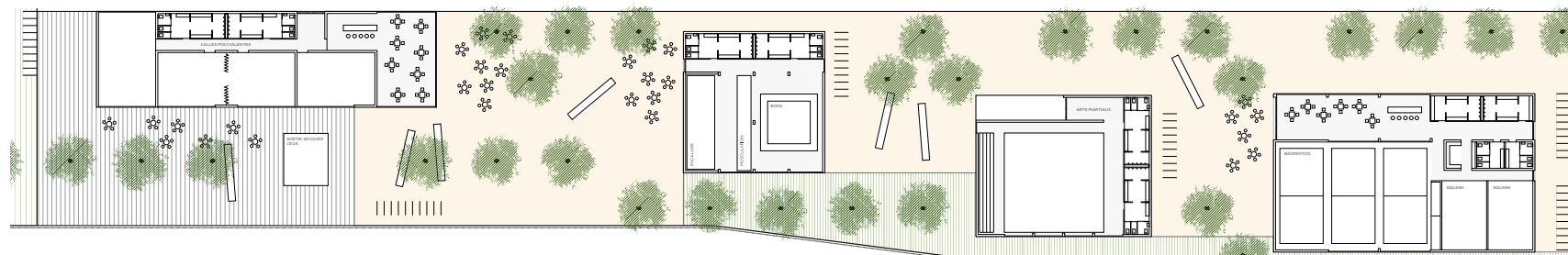
ORGANISATION DES LOGEMENTS AU REZ SUPÉRIEUR



ORGANISATION DES PARKINGS ET LOCAUX COMMUNS AU REZ INFÉRIEUR



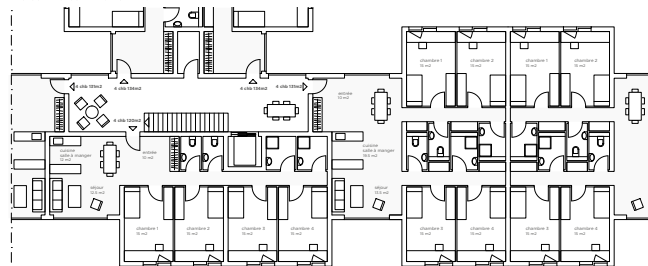
PLAN DES ÉQUIPEMENTS



ORGANISATION DES LOGEMENTS AU 1ER ETAGE



TYPOLOGIE DES LOGEMENTS ETUDIANTS



PRINCIPES CONSTRUCTIFS

Pour les boîtes

Tolure :
Bois multiple - mélasse 27 mm
Ventilation 40 mm
Chape de protection
Protection racine
Escalier les solummeux
Isolation haute performance 200 mm
Cable BA 200 mm
Sous-face béton apparent,
Ridout : type 4
Badigeon : type 4
U = 0.09 W/m²K

Façade :
Bois multiple - mélasse 27 mm
Ventilation 40 mm
Isolation haute performance 200 mm
Pare-vapeur
Panneau fibre-gypse sur lambourdes
Dispersant
U = 0.09 W/m²K

Pour les volées en béton

Tolure :
Gravier roulé 50 mm
Protection racine
Escalier les solummeux
Cable BA 200 mm
Sous-face béton apparent,
Ridout : type 4
Badigeon : type 4
U = 0.09 W/m²K

Façade :
Béton tremp couleur sable 180 mm
Isolation haute performance 200 mm
Pare-vapeur
Panneau fibre-gypse sur lambourdes
Dispersant
U = 0.09 W/m²K



ORGANISATION DES LOGEMENTS AU 2ÈME ETAGE



LA GRANDE PIÈCE

ORGANISATION DES LOGEMENTS AU 3ÈME ÉTAGE

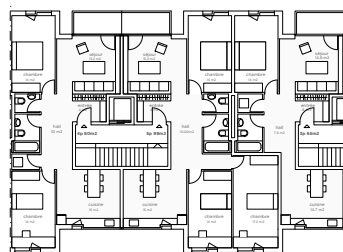


ORGANISATION DES LOGEMENTS AU 4ÈME ÉTAGE

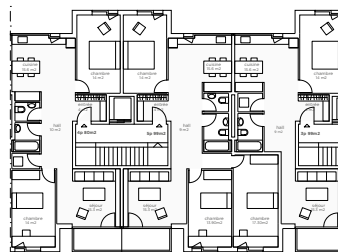


LA GRANDE PIÈCE

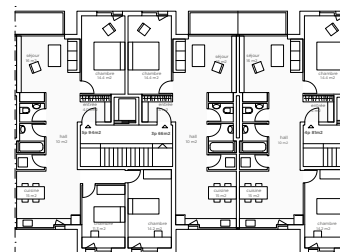
TYPOLOGIE DES LOGEMENTS



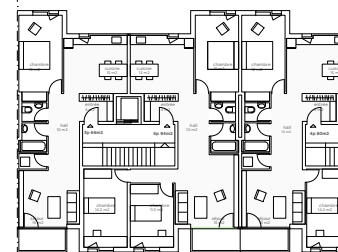
Typologie - plans 1 et 5



Typologie - plans 2 et 6



Typologie - plans 3 et 7



Typologie - plan de rez-de-chaussée supérieur et plan 4

CONCOURS PARCELLE DITE DE L'UNIVERSITÉ / COMMUNE DE CAROUGE _ CHEMIN DE PINCHAT/CHEMIN VERT
LOGEMENTS DANS LES ÉTAGES / TYPOLOGIE DES LOGEMENTS



PLANS
ÉCHELLE 1:100
ÉCHELLE 1:200

05

6^{ème} rang, 6^{ème} prix : projet n°06
BARTH PELLACANI FREIBURGHaus
ARCHITECTES & ASSOCIES SA
ET PELLACANI ROMANENS ARCHITECTES

Place Claparède 5 – 1205 Genève - Suisse

Auteurs du projet

Patrick Freiburghaus

Paolo Pellacani

Andrea Pellacani

Damien Romanens



WICH

Le projet propose d'insérer des formes résolument urbaines : quatre îlots, dont la disposition permet de structurer des espaces publics et semi-publics qui dialoguent avec le quartier environnant.

La création d'une place publique au sud de la parcelle, positionnée judicieusement, permet de tisser des liens avec ce nouveau morceau de ville. Les activités et commerces, principalement autour de cette dernière, participent à la vie du quartier et en font le nouveau point de référence du site.

En ce qui concerne la répartition programmatique, les étudiants, placés dans un îlot introverti, sont situés à proximité de l'orphelinat, simplifiant ainsi le morcellement parcellaire. Les PPE, disposées au sud, sont proches des villas et de la place. Enfin les LUP et les logements à loyers contrôlés, d'un gabarit plus élevé, se positionnent au nord et s'accordent avec le quartier de la Grande Pièce et Battelle. Le Jury a relevé le souci d'intégrer les différents bâtiments dans des gabarits en fonction du contexte et de son environnement proche.

Le Jury s'il apprécié la cohérence des parcours et de la hiérarchie des espaces publics proposés, regrette que l'effort d'iloter, n'engendre pas plus de qualité pour l'urbanité du lieu.

Les accès aux logements s'effectuent via les cours intérieures des îlots mais ne distribuent que deux appartements par paliers. Ce principe efficace mais peu économique permet néanmoins d'organiser des logements traversants de qualité.

Le bâtiment dédié aux étudiants s'articule autour d'une cour, comme les îlots traditionnels, où les appartements sont distribués par des coursives. Tous les espaces de séjours communs donnent sur celles-ci, à l'inverse des chambres qui sont orientées sur le pourtour extérieur. Cela constitue un système efficace où la vie estudiantine peut s'épanouir à l'intérieur de l'édifice.

Le projet répond à la préoccupation de densification du programme et offre avec les surfaces dédiées aux activités, des appropriations diversifiées. Il propose des solutions simples et économiques. Le concept architectural développé participe à conforter cette impression.

FORME URBAINE

Le projet propose 4 îlots dont les implantations et les alignements respectent globalement et hiérarchisent des espaces publics, tout en créant des îlots à vie entre elles-mêmes. Une place publique et un grand square collectif servent d'espaces de référence au nouveau quartier en assurant un lien avec les deux îlots bordant le périmètre du concours.

Trois îlots couverts reçoivent les différents types de logements, alors qu'un îlot plus innovant accueille la vie étudiante.

Les activités sportives et communes aux habitants du quartier prennent place au sud-ouest de la parcelle, en continuité de la place publique, ainsi qu'au sud-est de la parcelle. Alors que les logements respectent des hauteurs variables, les îlots se relient aux différents types de logements par des passages piétons, une nouvelle passerelle au centre du système permet de générer des espaces communs semi-publics accueillants des espaces de jeux et des zones végétalisées.

En coupe, chaque bâtiment réagit aux gabarits acquis à sa hauteur. Les deux bâtiments qui bordent le Chemin Vert et le quartier de villas individuelles proposent un gabarit mi-hauteur plus innovant, alors que ceux du nord de la parcelle s'accroissent au quartier de la Grande Place et du quartier Tardourant en proposant un gabarit de mi-hauteur plus innovant plus respectueux de l'existant.



ESPACES PUBLICS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Soutenus par des aménagements extérieurs, des matérialités aux sols ainsi que par différentes densités de végétation, le projet propose diverses plateformes d'espaces publics et collectifs.

Au sud-ouest de la parcelle, une place publique vient faire le lien entre le quartier de Battelle Tardourant et le nouveau quartier. Elle s'organise en surface d'aggrégation, et elle accueille en sous-sol notamment les équipements sportifs. Des activités prennent place dans les îlots de chausses des bâtiments qui circonvoient la place, ainsi que dans une partie du sud-est de la parcelle des étudiants.

Au centre du nouveau système, les implantations et ouvertures des 3 îlots de logements génèrent des espaces collectifs et publics, permettant d'accueillir des espaces de jeux, de détente, et de mixité sociale entre les habitants. De manière continue, les aménagements sont collectifs et utilisables au centre du système, alors qu'ils deviennent accessibles (grands bassins végétalisés) au centre des îlots, en offrant plus d'intimité aux entrées des logements.

Au nord-est de la parcelle, afin de renforcer le lien au nouveau bâtiment de logements pour étudiants, des traitements paysagers et des nouvelles plateformes permettent à la fois de dégager un espace public en face de la maison des Ophélaines, ainsi qu'à l'entrée et d'agrandir le terrain existant.

Sur toute la périphérie du système, des surfaces paysagères assurent un filon pour les logements situés au sud-est de la parcelle supérieure.



MOBILITÉ

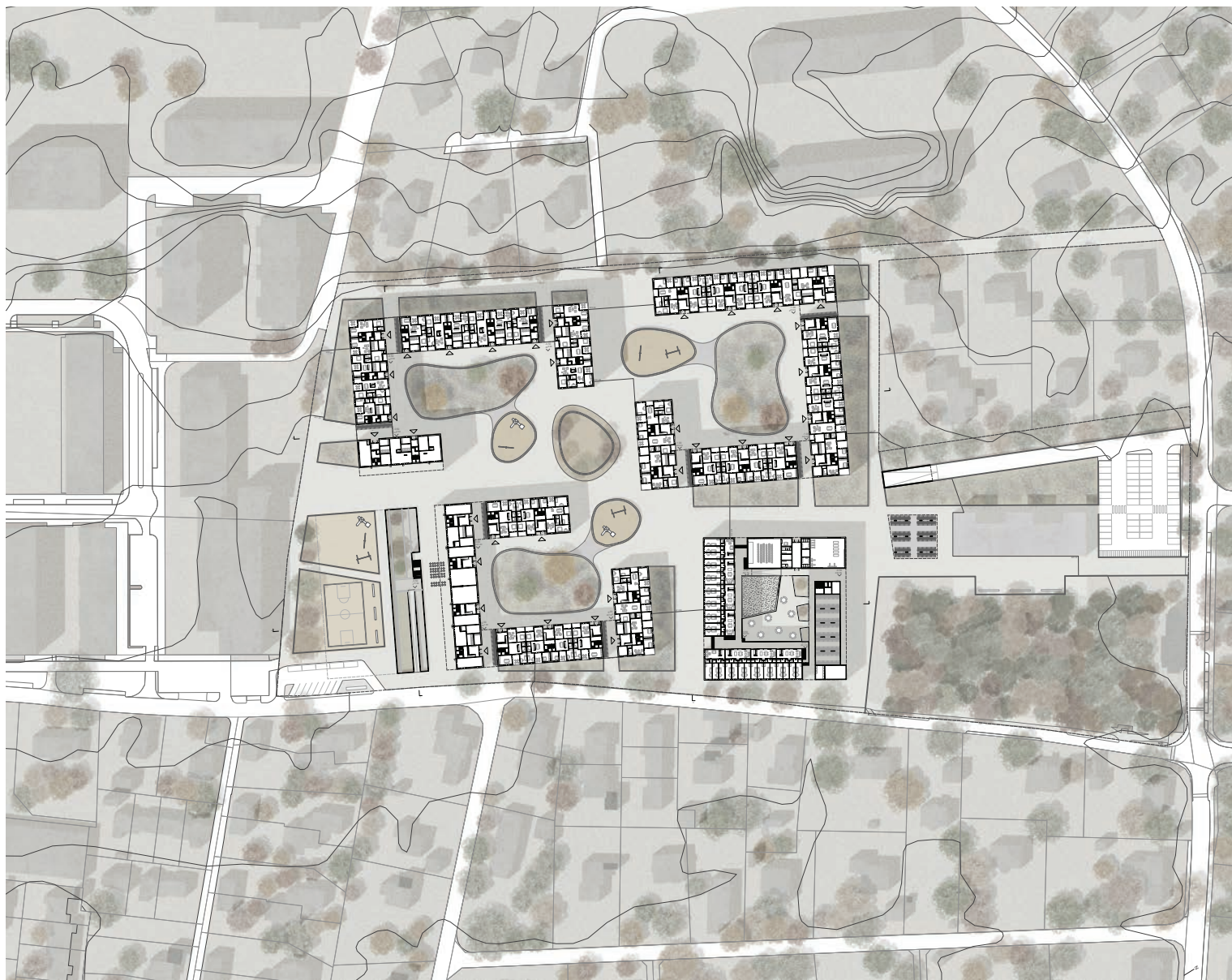
Le projet reconnaît et hiérarchise trois types de flux aux caractéristiques distinctes. Un flux public périphérique nord-sud et sud-ouest reliant le chemin de Pichot et le chemin Vert au quartier de Battelle Tardourant, un flux semi-public interne d'habitat et d'étudiants qui permet de parcourir le nouveau quartier et de bénéficier des espaces collectifs du grand square, ainsi qu'un cheminement plus privé menant jusqu'au bâtiment des Ophélaines situées à l'intérieur des îlots.

Le flux public principal de mobilité douce (chemin Vert) est renforcé par la création de la place publique à l'angle sud-ouest du quartier, ainsi que les axes secondaires sont agencés d'espaces collectifs et d'activités communes (détente, salles polyvalentes...).

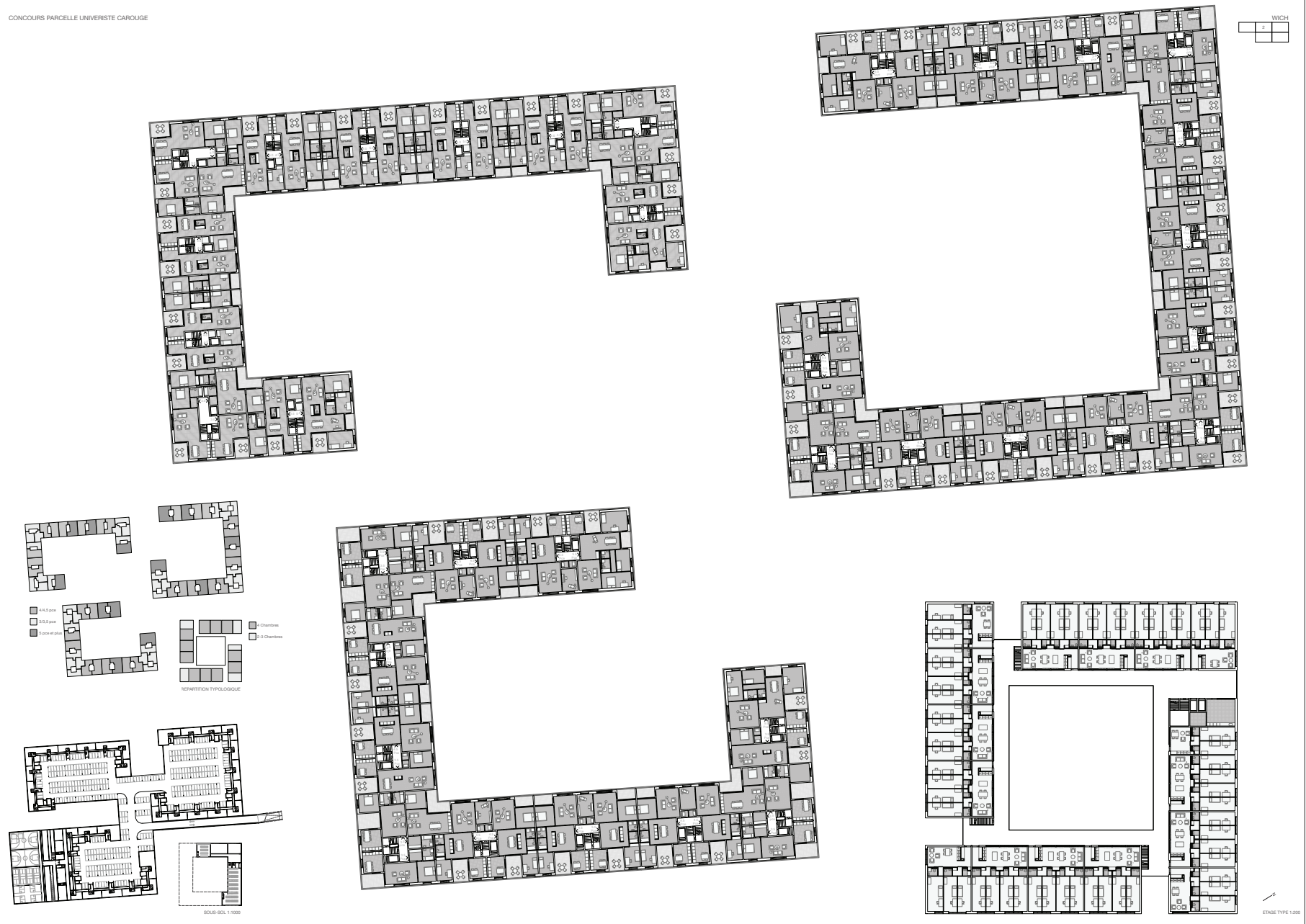
Le projet réduit la circulation automobile au strict minimum. Depuis le chemin de Pichot, un accès véhicule mène à la zone desservant un parking centralisé, qui permet l'accès direct à tous les îlots d'entrées d'immobilier. Des places de stationnement sont réparties à l'entrée du bâtiment des Ophélaines, ainsi que quelques places de dépose sont situées le long de la nouvelle place publique en face de l'entrée de la Tardourant.



Flux et mobilité



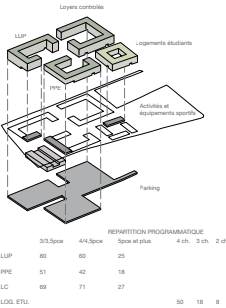
PLAN DE SITUATION 1:500



TYPOLOGIES

Logements LUP, PPE, et types contrôlés

Le projet s'inscrit d'une recherche qui vise à offrir des appartements aux typologies spatiales riches et flexibles dans leur utilisation.
Les logements types proposent ainsi une typologie transverse, ouverte à la fois sur l'intérieur des blocs que sur les différents éléments paysagers du site (courses basses, Salines...).
De généreux espaces pour transiter, se déplacer le plan, et s'installer toujours un rapport avec les éléments de cuisine et de loggia, ainsi qu'une chambre/bureau d'utilisation flexible. On met en avant et enrichit l'environnement le plan, en proposant des possibilités variées d'aménagement et d'appropriation des espaces.
Ainsi que pour les logements LUP l'espace peut être pensé comme un unique volume, une légère variation typologique permet aux logements à types contrôlés et aux PPE de bénéficier d'un confort adapté tout en s'inscrivant dans le même plan de plan flexible.
Des modules de 23-24m par pièce pour les LUP et de 20-24m par pièce pour les PPE et types contrôlés permettant de générer les volumes économiques des modules d'ouvrage.



Logements pour étudiants

Les logements pour étudiants proposent une typologie sur couronne.
Celle dernière dessert un espace central de rencontre, d'échange et d'appropriation de la vie étudiante. Ainsi que son intervention permet de préserver au maximum les masses individuelles et édifier des environnements des possibles résidences s'inscrivant par la vie étudiante, des généreux couronnes vers l'extérieur, garantissant des perspectives visuelles sur les éléments environnants du site (bât, Salines, maison des Orphelins, aquare, ...).
Un rez-de-chaussée plus ouvert et couvert attribue une entrée principale dans l'axe de la maison des Orphelins, ainsi que trois entrées secondaires ouvertes sur le quartier Chêne Vert et axes patrimonial internes).
Accessibles au rez-de-chaussée de l'édifice depuis l'axe principal Nord-Sud du quartier, le filon et la salle polyvalente s'inscrivent comme programmes communs pour les différents résidents du quartier.
Le plan type d'un appartement s'organise en trois « strates » : Une zone privée de 4 chambres ouverte sur le site à l'extérieur de l'axe, une couronne centrale d'accès aux salles d'eau, ainsi qu'un grand espace collectif ouvert sur la couronne.
L'espace collectif dessert une zone d'entrée avec parking, ainsi qu'une zone de parking composée d'une cuisine ouverte sur un salon/bureau à manger. Cette dernière peut s'ouvrir sur la couronne et permettre une appropriation adéquate.

Les logements pour étudiants proposent un total de 270 chambres réparties en 76 appartements. Des modules de 4 chambres prennent place le long de la couronne, alors que des modules de 2 et 3 chambres occupent les situations plus particulières d'angles.



EXTRAITS TYPOLOGIQUES 1:100



REZ-DE-CHAUSSEE 1:200

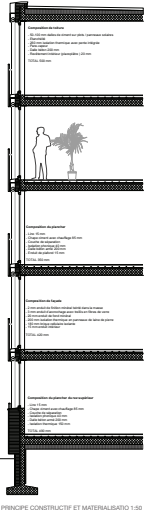
SYSTÈME CONSTRUCTIF, MATÉRIALITÉ ET EXPRESSION

L'expression architecturale du bâtiment de logements pour étudiants et celle des autres édifices de logements pour familles sont pensées simultanément comme un tout.

L'expression est caractérisée par l'utilisation rythmée d'ouvertures à la française et de parties murales rigides.
Le tout est unifié par un socle au rez-de-chaussée ainsi que par une balustrade périphérique continue en sautoir. Cette dernière, en plus de remplir sa fonction première, confère aux bâtiments une expression d'horizontalité qui renforce leurs bas galeries.
Ainsi que la structure filaire sur l'axe du parking des blocs ouverts, elle est différenciée rythmiquement le long du bâtiment des étudiants.

Chaque bâtiment est prévu avec une forme différente mais de tonalité similaire, alors que la structure reste identique.
Les bâtiments sont conçus avec un système constructif traditionnel, à savoir des murs en béton armé et maçonné et des dalles en béton armé.

La façade se compose d'une isolation périphérique avec crépi traité dans la masse. Les menuiseries extérieures sont en bois-masse, toutes du sud ou du pignon, de manière à garantir l'absence d'entrées de lumière naturelle et de bruits vers l'intérieur.
Les couronnes sont protégées par des stores à lamelles dans les chambres et des stores en toile dans les loggias/bibliothèques d'habitation.



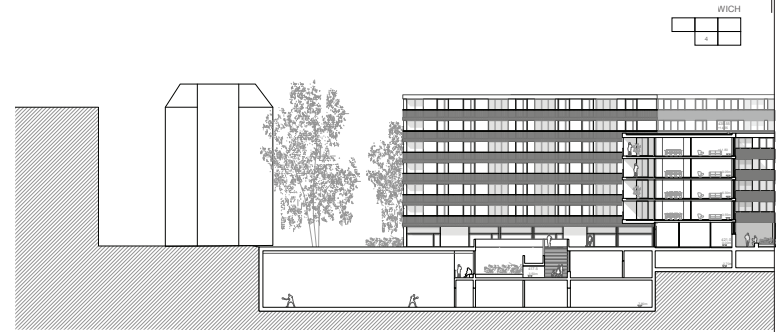
PRINCIPE CONSTRUCTIF ET MATERIALITÉ 1:50



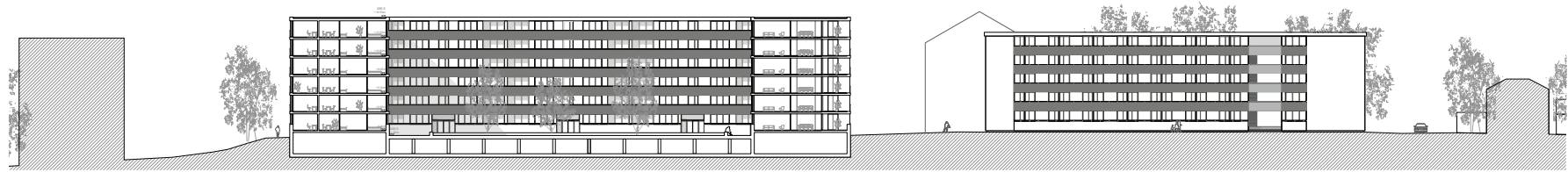
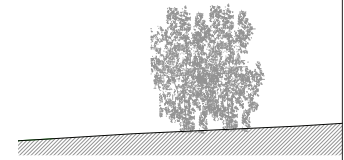
LA COURNE DES ÉTUDIANTS



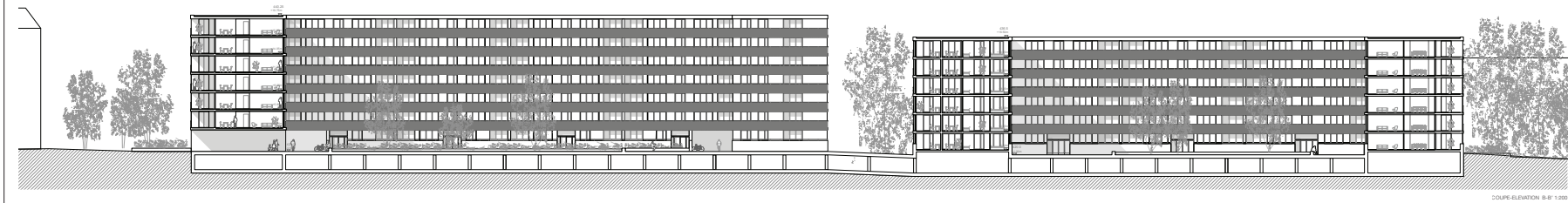
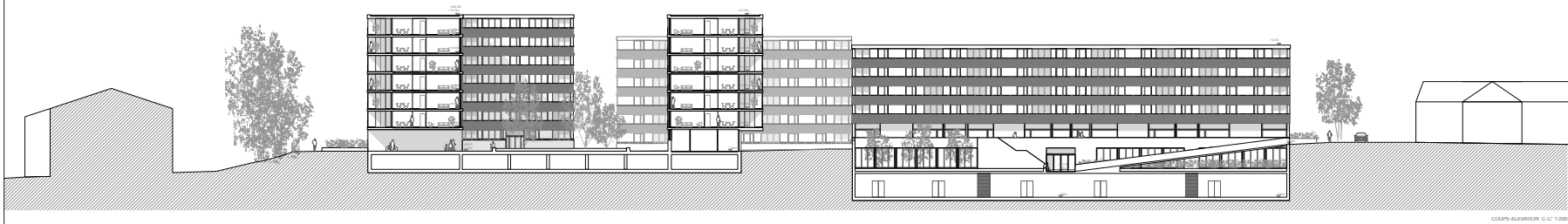
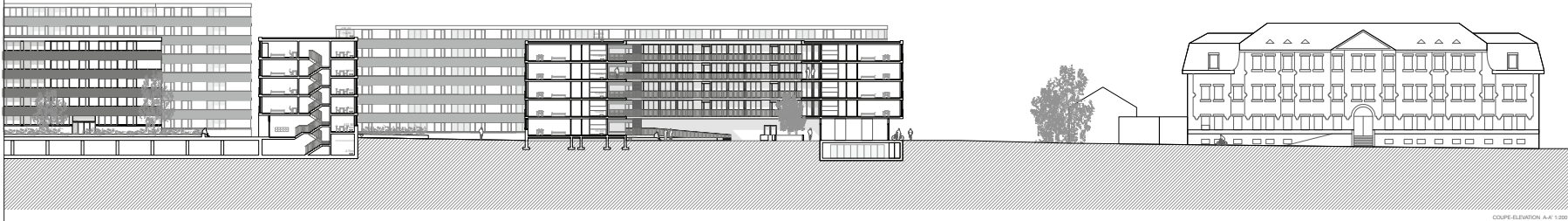
VUE SUR LE SQUARE COLLECTIF



VUE INTERIEURE, RAYPORT LOGGIA-CUISINE



COUPE-ELEVATION 0-0'1:200



7^{ème} rang, 7^{ème} prix : projet n°10
LACROIX CHESSEX

Rue Des Cordiers 4 – 1207 Genève- Suisse

Auteurs du projet

Hiéronyme Lacroix

Simon Chessex

Grégoire Martin

Julien Charmion-Henry

Candela de la Macorra

Gabriela Pratas

Duran Bathja



LA CLAIRIERE

Le projet, respectueux du site, organise un système de plots sur le pourtour de la parcelle. L'espace ainsi libéré, offre au quartier un parc, une respiration, un nouvel espace de référence. Ce dernier, fédérateur de lien social, regroupe les différents programmes de logements demandés, sans distinction de niveau social. Ces plots implantés en quinconce assurent des qualités spatiales et visuelles variées et rythmées.

Un cordon minéral périphérique relie les onze bâtiments accentuant d'autant plus l'effet du parc central. Cette boucle constitue le lien qui unit le projet. Celui-ci renferme aussi bien l'accès aux logements et aux commerces qu'une promenade minérale à travers ces jeux de plots. La position des activités et commerces en bordure renforce l'impression de sérénité de cette esplanade verte.

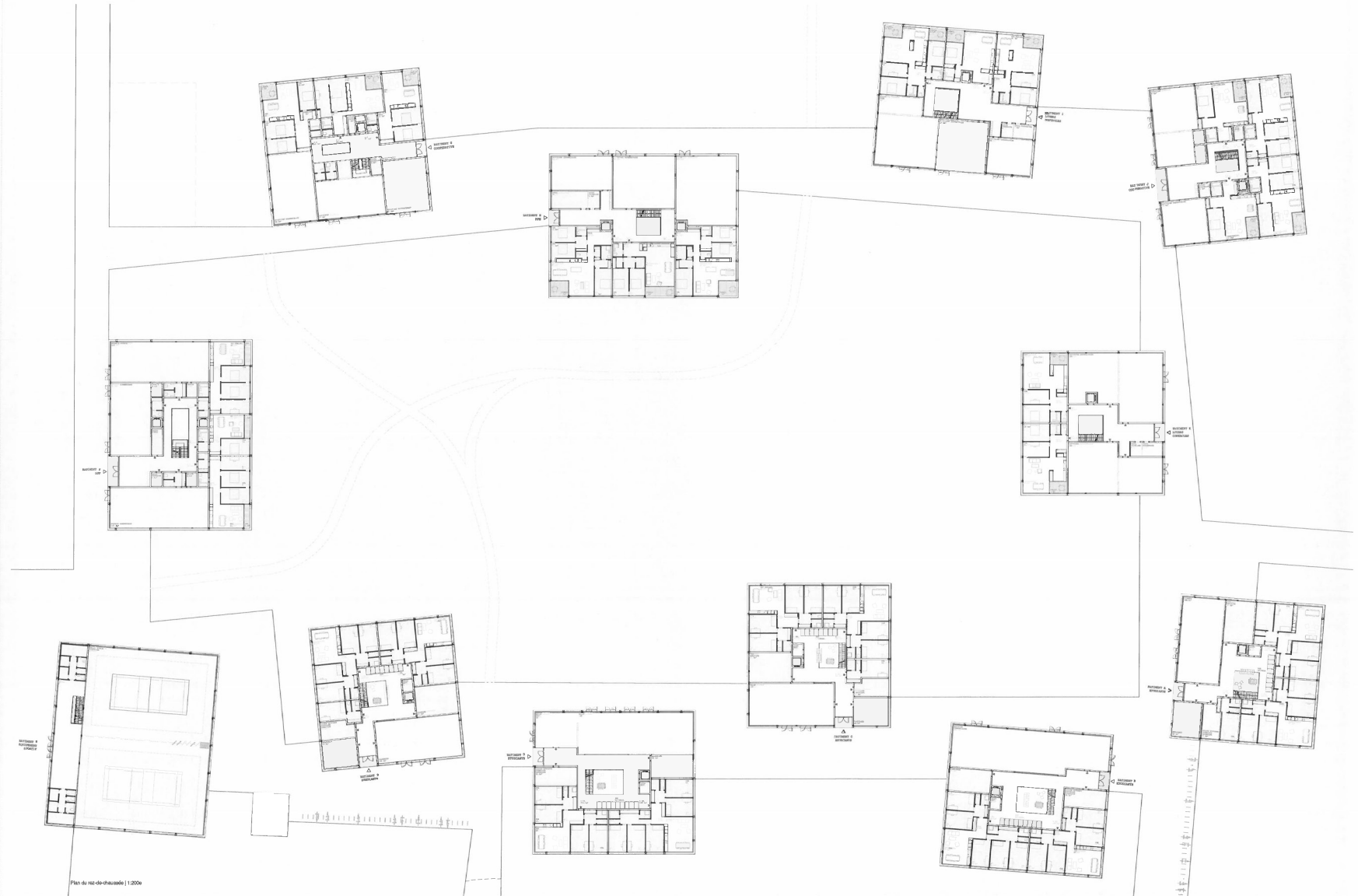
Le Jury a relevé le souci d'instaurer un dialogue avec le tissu des villas en organisant les plots étudiants bas (R+2, R+3), évitant ainsi un front urbain bâti. Alors qu'au nord, le bâti (R+7, R+8) s'adresse au quartier de la Tambourine et à la Grande-Pièce. Ce jeu de volumétrie très diversifié, avec des positionnements subtils dans ce contexte crée une composition urbaine très insolite. Ce concept contribue à offrir des échappées visuelles de qualité peu monotones.

Les typologies de plots utilisent une circulation centrale permettant de distribuer cinq à six appartements par palier. Cette organisation rationnelle dispose également les services au centre pour dégager les espaces principaux en façade. Les espaces de jour, placés dans les angles, présentent une double orientation.

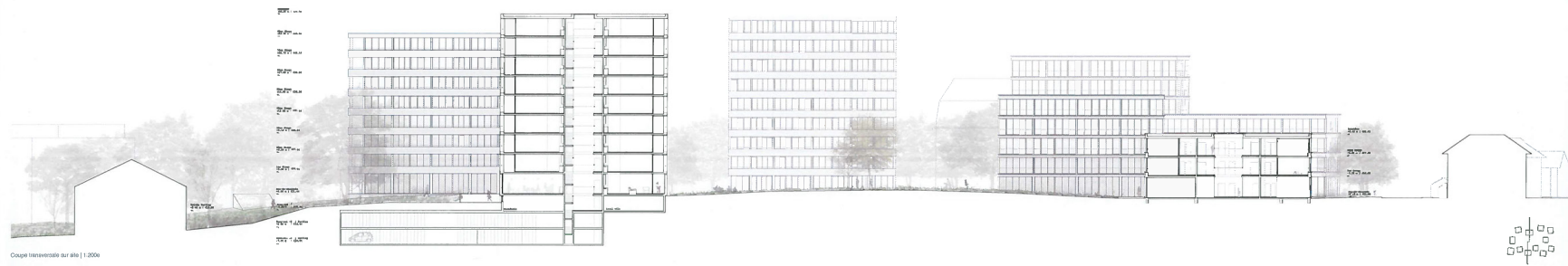
Le Jury, s'il a apprécié le vide créé et offert au quartier, émet quelques doutes sur la force et le caractère de cet espace public. Dialogue-t-il vraiment avec son entourage ?

Néanmoins, le projet répond aux préoccupations du programme, tant sur le phasage que sur celui de l'habitabilité et la prise en compte des stratégies liées au développement durable.





Plan du site de l'Université | 1:2000



Coupe transversale sur axe 1/2000



TERritoire, éNclaves et QUARTIERS

Le territoire de l'Université Carouge est caractérisé par une morphologie urbaine dense, fragmentée et hétérogène. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



PLAN DE VUE

Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



LE VUE « LES CHAMPS » / LE VUE « L'ESPACE PUBLIC »

Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



LE VUE « LA TOPOGRAPHIE, LA VÉGÉTATION » / LA CLAIRIÈRE

Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



PROPOSITION DE DÉMORCEMENT PARCELLAIRE

Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



DISPOSITION ENTRE BÂTIMENTS

Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



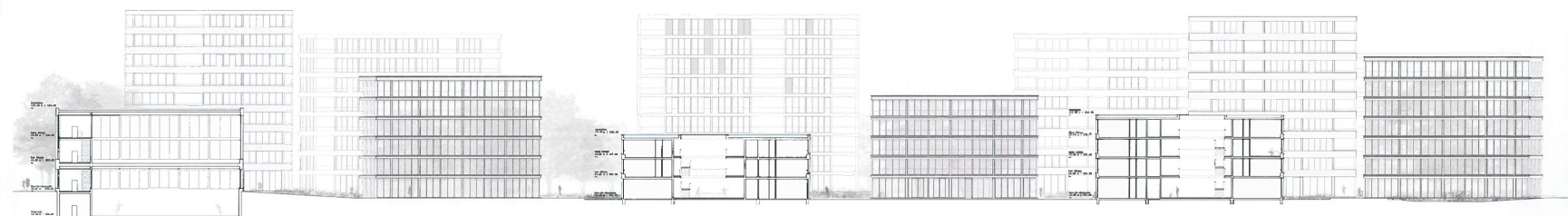
PLANAGE

Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



FONCTIONS

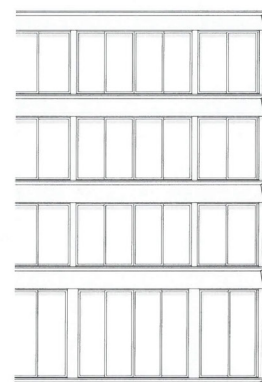
Cette plan de vue illustre la position du projet par rapport au tissu urbain existant. Le projet propose une intervention qui s'inscrit dans ce contexte, en créant un espace public central, un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, en créant un espace public qui s'inscrit dans le tissu urbain existant.



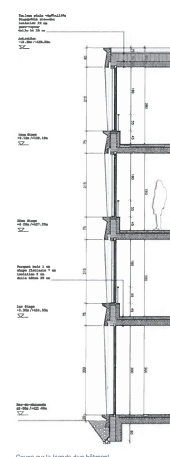
Coupe engendrée sur site | 1/2000



Plan d'un appartement étudiant de 4 chambres | 1/500



Extrait de façade d'un bâtiment de logements étudiants | 1/500



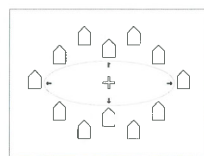
Coupe sur la façade d'un bâtiment de logements étudiants | 1/500



RUE - VITRAGES MASQUÉS

ORCLE CIRCULAIRE

ORCLE QUADRANGULAIRE



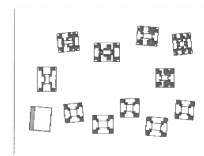
VITE CENTRAL



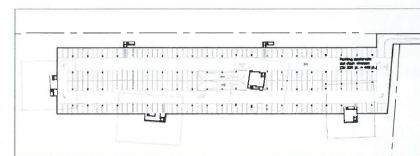
CLAIRING



RACCORDE AU BOUT SANS FIN



TYPLOGIE



SOUS-SOL

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

Le projet propose une série d'ouvrages complémentaires et complémentaires, qui sont conçus pour être utilisés ensemble. Ils sont conçus pour être utilisés ensemble, et ils sont conçus pour être utilisés ensemble.

